SMEGREG
EPTB NAPPES PROFONDES DE GIRONDE

2026-252

OFFRE DE STAGE

RETRACER ET ANALYSER PLUS DE 25 ANS DE GESTION ET DE GOUVERNANCE DES NAPPES PROFONDES DE GIRONDE

1. LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le SMEGREG, Syndicat mixte d'études et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde, a pour objet de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau des nappes profondes de Gironde. Il mène pour cela les études visant à la connaissance des ressources et à la compréhension de leur dynamique.

Le SMEGREG assure également l'animation (élaboration, mise en œuvre, révision) du SAGE des Nappes profondes de Gironde mis en œuvre depuis 2003 dont le principal objectif et de résoudre le problème de surexploitation avérée de certaines nappes. Le SAGE s'appuie sur une stratégie de gestion des ressources basée notamment sur les économies d'eau et la maîtrise des consommations sur l'ensemble du département.

2. OBJET DU STAGE

Premier SAGE dédié exclusivement aux eaux souterraines, premier SAGE approuvé dans le bassin Adour-Garonne, le SAGE des Nappes profondes de Gironde repose sur une gestion pensée en trois dimensions dès l'origine, du fait de la nature même des ressources gérées – des aquifères superposés et interconnectés – qui imposent de raisonner à l'échelle du système. Cette approche s'est accompagnée de la structuration d'une gouvernance locale et de la création du SMEGREG, structure singulière à l'échelle nationale. Par ailleurs, la politique d'économies d'eau, engagée dès l'origine du SAGE et pionnière en son genre, offre aujourd'hui plus de vingt ans de recul.

La Commission locale de l'eau (CLE), instance où se construisent les arbitrages et les stratégies, est animée par le SMEGREG. Elle a engagé en novembre 2023 la deuxième révision du schéma, qui impose un état des lieux de sa mise en œuvre. Présidée depuis son installation en 1998 par le même élu, elle verra prochainement sa présidence renouvelée à la suite des élections de 2026. Cette configuration rare, après plus de vingt-cinq ans de présidence unique, offre l'opportunité de documenter la trajectoire de gestion et les processus de décision tant que les acteurs qui les ont portés sont encore mobilisables.

En effet, cette trajectoire n'a jamais fait l'objet d'une analyse d'ensemble. Comprendre comment les consensus ont été élaborés au sein de la CLE, comment des décisions parfois contraignantes ont été portées, avec quels effets sur la ressource et avec quelle forme et modalité d'implication des acteurs, permet de distinguer ce qui relève de l'institution de ce qui tient aux personnes, au contexte, aux conjonctures et d'identifier les points à consolider pour assurer la continuité de la politique de l'eau.

3. MISSIONS ET OBJECTIFS

Ce stage doit permettre de porter un regard critique sur l'histoire de la gestion des nappes profondes et de leur gouvernance. Il vise à :

- retracer la trajectoire de la gestion des nappes profondes : évolution des connaissances et des perceptions, mise en place et évolution du cadre de gestion, grandes étapes et points de bascule, articulation avec les cadres national et européen ;
- apprécier dans quelle mesure les décisions de la CLE ont contribué à l'atteinte (ou non) des objectifs du SAGE sur la ressource ;
- nourrir l'état des lieux de la mise en œuvre du SAGE et contribuer à l'information des nouveaux membres de la CLE sur l'histoire et les enjeux du SAGE.

Pour cela, la ou le stagiaire aura pour mission de :

- préparer l'enquête : appropriation du SAGE et des documents de gestion (délibérations et comptes rendus de CLE, études, bilans), identification des acteurs à rencontrer, construction de la grille d'entretien en lien avec l'équipe encadrante ;
- conduire les entretiens avec les acteurs clés, anciens et actuels (président et membres de la CLE, services de l'État, Agence de l'eau, usagers, partenaires scientifiques, etc.) ;
- transcrire, analyser et mettre en perspective les entretiens, en les croisant avec les archives disponibles (SMEGREG, presses, archives départementales, etc.) ;
- analyser l'élaboration des décisions, parfois contraignantes : la manière dont elles ont été construites, débattues puis acceptées (ou évacuées et pourquoi), et ce qui relève de l'institution et des personnes et évaluer la robustesse institutionnelle et comment elle influence la continuité de la politique mise en place ;
- rédiger le corpus d'entretiens et le rapport d'étude, en proposer une synthèse accessible, destinée aux membres de la CLE et portée par des supports de communication/présentation pertinents.

En termes de livrables, la ou le stagiaire devra en autre fournir :

- un atlas permettant de visualiser « la mise en carte » du territoire ;
- une frise chrono-systémique permettant d'embrasser de manière synthétique les principaux moments de la trajectoire de gestion et de gouvernance ;
- une sélection de document permettant d'alimenter / illustrer *la story telling* envisagée et faire des propositions dans ce sens à l'aide notamment d'un benchmarking ;
- le corpus de retranscription des entretiens, le rapport d'étude et sa synthèse.

4. ENCADREMENT

Au quotidien, l'étudiant(e) est encadré(e) par l'ingénieure en charge du pilotage de la révision du SAGE au SMEGREG. L'encadrant assure le suivi du travail, facilite l'accès aux données, aux archives et aux acteurs, et veille à l'articulation du stage avec les travaux de révision du SAGE. L'étudiant(e) bénéficie également des compétences de l'ensemble des agents du SMEGREG, notamment en gestion de l'eau, en hydrogéologie et en médiation/communication.

Le stage est par ailleurs co-encadré par Stéphane Ghiotti, directeur de recherche au CNRS, géographe spécialiste des politiques de l'eau, laboratoire Art-Dev UMR 5281 à l'Université

de Montpellier-Paul Valéry. Il apporte le regard scientifique extérieur : appui à la construction de la méthode d'enquête, à l'analyse des entretiens et à la mise en perspective critique du récit.

5. PROFIL ET COMPETENCES

Formation : étudiant(e) en dernière année de master ou d'école d'ingénieurs, en sciences politiques, sociologie, géographie, histoire, sciences de l'environnement ou gestion de l'eau, avec un intérêt marqué pour la gouvernance des ressources en eau.

Compétences attendues :

- permis B indispensable ;
- maîtrise des méthodes d'enquête qualitative : entretien semi-directif, retranscription, analyse de contenu ;
- compétence en cartographie et SIG ;
- capacité de recherche documentaire et d'analyse d'archives ;
- excellentes qualités rédactionnelles et capacité de synthèse, y compris pour un public d'élus ;
- aisance relationnelle et orale pour échanger avec des interlocuteurs variés (élus, services de l'État, direction d'établissements, technicien, etc.) ;
- rigueur, autonomie et sens de l'organisation.
- connaissances ou forte appétence pour les sujets liés à l'eau/hydrogéologie, la gestion des ressources et les politiques de l'eau (SAGE, SDAGE, directive-cadre sur l'eau);
- appétences/connaissances du fonctionnement des services publics territoriaux, de l'action publique, des politiques publiques et des questions de gouvernance.

6. INFORMATIONS PRATIQUES

Période de stage : 4 à 6 mois à partir de février 2027. Date de début à définir en fonction des contraintes calendaires de la formation suivie par l'étudiant.

Localisation : bureaux du SMEGREG, 74 rue Georges Bonnac, 33 000 BORDEAUX, avec des déplacements sur l'ensemble du département.

Déplacements : Le syndicat dispose d'une voiture de service utilisée par l'ensemble des agents. En cas d'indisponibilité, le stagiaire pourra être amené à utiliser sa voiture personnelle (s'il en a une) avec prise en charge des frais kilométriques, de péages et de stationnement.

Rémunération : indemnité de stage ; Tickets restaurants ; prise en charge à hauteur de 75 % des abonnements de transport en commun pour le trajet domicile-travail.

Pour toute question relative à cette offre ou pour proposer votre candidature (CV et lettre de motivation), merci de vous adresser à : contact@smegreg.org **avant le 30 novembre 2026.**